

Département des Hautes-Pyrénées

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2021, **230 956** personnes résident dans les Hautes-Pyrénées
- La population du département augmente entre 2015 et 2021 alors qu'elle stagnait entre 2010 et 2015
- Avec des arrivées plus nombreuses que les départs, le solde migratoire fait plus que compenser un déficit naturel résultant de naissances moins nombreuses que les décès
- La population croît particulièrement à Tarbes et dans ses environs
- Les agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, les plus peuplées après celle de Tarbes, perdent des habitants

Au 1^{er} janvier 2021, le département des Hautes-Pyrénées compte 230 956 habitants. Il est le 9^e département d'Occitanie par sa population. Seuls le Gers, le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, c'est le 84^e département de France, entre la Haute-Saône et la Haute-Loire. En raison de sa géographie, la haute montagne occupant la moitié sud du département, la population se concentre au nord, notamment dans l'agglomération (unité urbaine) de Tarbes qui dépasse les 80 000 habitants, regroupant un Haut-Pyrénéen sur trois. Les deux autres agglomérations les plus peuplées sont celles de Lourdes (17 237 habitants) et de Bagnères-de-Bigorre (13 131 habitants).

La population augmente à Tarbes et dans ses alentours

Le département est en croissance démographique entre 2015 et 2021 grâce à un excédent migratoire (+0,6 % par an) qui fait plus que compenser le déficit naturel (-0,4 %). La population augmente principalement à Tarbes et dans sa périphérie. Elle progresse également le long des principaux axes routiers du sud-ouest du département entre Tarbes et Lourdes et entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre.

Parmi les cinq agglomérations principales du département, seule celle de Tarbes gagne des habitants entre 2015 et 2021 (+0,9 % par an). L'augmentation de sa population résulte exclusivement de son attractivité, le solde naturel étant quasiment nul.

Les agglomérations de Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan et Argelès-Gazost enregistrent des déficits naturels élevés (entre -0,7 % et -1,0 % par an entre 2015 et 2021). La baisse de population est limitée (-0,2 %) pour celles de Lourdes et de Lannemezan grâce aux arrivées plus nombreuses que les départs (+0,6 %). L'excédent migratoire étant plus faible dans l'agglomération d'Argelès-Gazost et surtout dans celle de Bagnères-de-Bigorre, leurs populations diminuent plus fortement.

Le département gagne à nouveau des habitants

Entre 2015 et 2021, la population du département augmente, alors qu'elle était quasiment stable entre 2010 et 2015. Le déficit naturel qui se creuse entre les deux périodes est compensé par un excédent migratoire qui augmente. Sur la même période, la croissance de la population ralentit en Occitanie comme en France.

L'agglomération de Tarbes, qui perdait des habitants entre 2010 et 2015 (-0,3 % par an), en gagne désormais (+0,9 % par an). Le déclin démographique s'atténue dans l'agglomération de Lourdes (-0,2 % par an entre 2015 et 2021 après -0,8 % entre 2010 et 2015). L'agglomération de Lannemezan perd désormais des habitants après en avoir gagné sur la période précédente. Dans celles de Bagnères-de-Bigorre et d'Argelès-Gazost, le nombre d'habitants continue de baisser à des rythmes équivalents à ceux de la période précédente.

Seule l'aire d'attraction de Tarbes gagne des habitants ⁽¹⁾

Six aires d'attraction des villes ont leur commune-centre dans le département des Hautes-Pyrénées. Ces six aires hébergent 209 783 habitants, pas tous haut-pyrénéens, car trois aires empiètent sur un département voisin (celles de Tarbes, de Lannemezan et de Maubourguet).

Entre 2015 et 2021, seule l'aire de Tarbes gagne des habitants, après une stagnation entre 2010 et 2015. L'aire de Lourdes est stable après avoir perdu des habitants. La baisse de population se poursuit dans les aires de Bagnères-de-Bigorre et d'Argelès-Gazost mais de façon plus modérée que sur le cycle précédent. Les aires de Lannemezan et de Maubourguet, qui gagnaient des habitants entre 2010 et 2015, en perdent désormais entre 2015 et 2021.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y a donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2015-2021) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2015-2021) et une période de cinq ans (2010-2015) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Le solde naturel de la période 2015-2021 a pu être affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)		
	2021	Rang national	2015	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	230 956	84	228 582	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6
Occitanie	6 022 176	4	5 774 185	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
<i>France métropolitaine</i>	65 505 213		64 300 821	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	137 635	86	133 098	+ 0,6	- 0,2	+ 0,7
Lourdes	25 036	286	25 173	- 0,1	- 0,6	+ 0,6
Lannemezan	21 315	321	21 597	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Bagnères-de-Bigorre	13 159	411	13 746	- 0,7	- 1,1	+ 0,3
Argelès-Gazost	8 231	522	8 376	- 0,3	- 0,7	+ 0,4
Maubourguet	4 407	655	4 708	- 1,1	- 1,1	+ 0,0
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	80 362	84	76 170	+ 0,9	- 0,1	+ 1,0
Lourdes	17 237	315	17 465	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Bagnères-de-Bigorre	13 131	405	13 722	- 0,7	- 1,0	+ 0,3
Lannemezan	7 457	717	7 532	- 0,2	- 0,7	+ 0,6
Argelès-Gazost	6 791	789	6 974	- 0,4	- 0,9	+ 0,5
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	43 955		40 593	+ 1,3	- 0,1	+ 1,4
Lourdes	13 509		13 946	- 0,5	- 1,0	+ 0,5
Aureilhan	7 982		7 831	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Bagnères-de-Bigorre	7 000		7 571	- 1,3	- 1,5	+ 0,2
Lannemezan	5 810		5 893	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Bordères-sur-l'Échez	5 407		5 015	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,9
Séméac	5 161		4 893	+ 0,9	- 0,2	+ 1,1
Vic-en-Bigorre	4 822		5 030	- 0,7	- 1,5	+ 0,8
Juillan	4 022		4 139	- 0,5	- 0,2	- 0,3
Barbazan-Debat	3 500		3 415	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

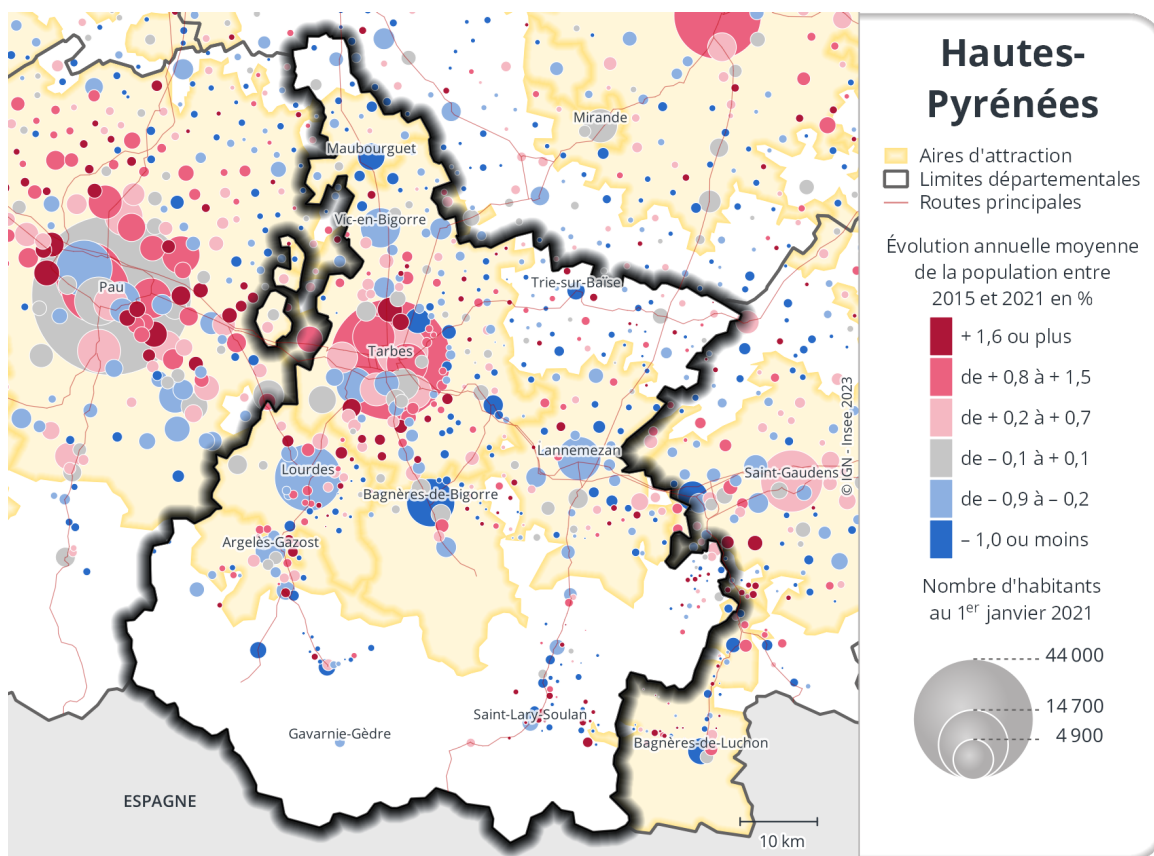
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2015-2021 et 2010-2015

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)			Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,7
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	+ 0,6	- 0,2	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,1
Lourdes	- 0,1	- 0,6	+ 0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,1
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,4	- 0,4	+ 0,8
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,7	- 0,2
Argelès-Gazost	- 0,3	- 0,7	+ 0,4	- 0,5	- 0,4	+ 0,0
Maubourguet	- 1,1	- 1,1	+ 0,0	+ 0,2	- 0,7	+ 0,9
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	+ 0,9	- 0,1	+ 1,0	- 0,3	+ 0,1	- 0,3
Lourdes	- 0,2	- 0,8	+ 0,6	- 0,8	- 0,5	- 0,3
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,0	+ 0,3	- 0,8	- 0,7	+ 0,0
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,6	+ 0,4	- 0,4	+ 0,8
Argelès-Gazost	- 0,4	- 0,9	+ 0,5	- 0,3	- 0,7	+ 0,4
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	+ 1,3	- 0,1	+ 1,4	- 1,2	+ 0,0	- 1,2
Lourdes	- 0,5	- 1,0	+ 0,5	- 1,1	- 0,6	- 0,5
Aureilhan	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Bagnères-de-Bigorre	- 1,3	- 1,5	+ 0,2	- 1,2	- 1,1	- 0,2
Lannemezan	- 0,2	- 0,8	+ 0,6	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Bordères-sur-l'Échez	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,9	+ 3,4	+ 0,6	+ 2,8
Séméac	+ 0,9	- 0,2	+ 1,1	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Vic-en-Bigorre	- 0,7	- 1,5	+ 0,8	- 0,9	- 0,5	- 0,4
Juillan	- 0,5	- 0,2	- 0,3	+ 0,8	+ 0,0	+ 0,8
Barbazan-Debat	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2	- 0,3	+ 0,2	- 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

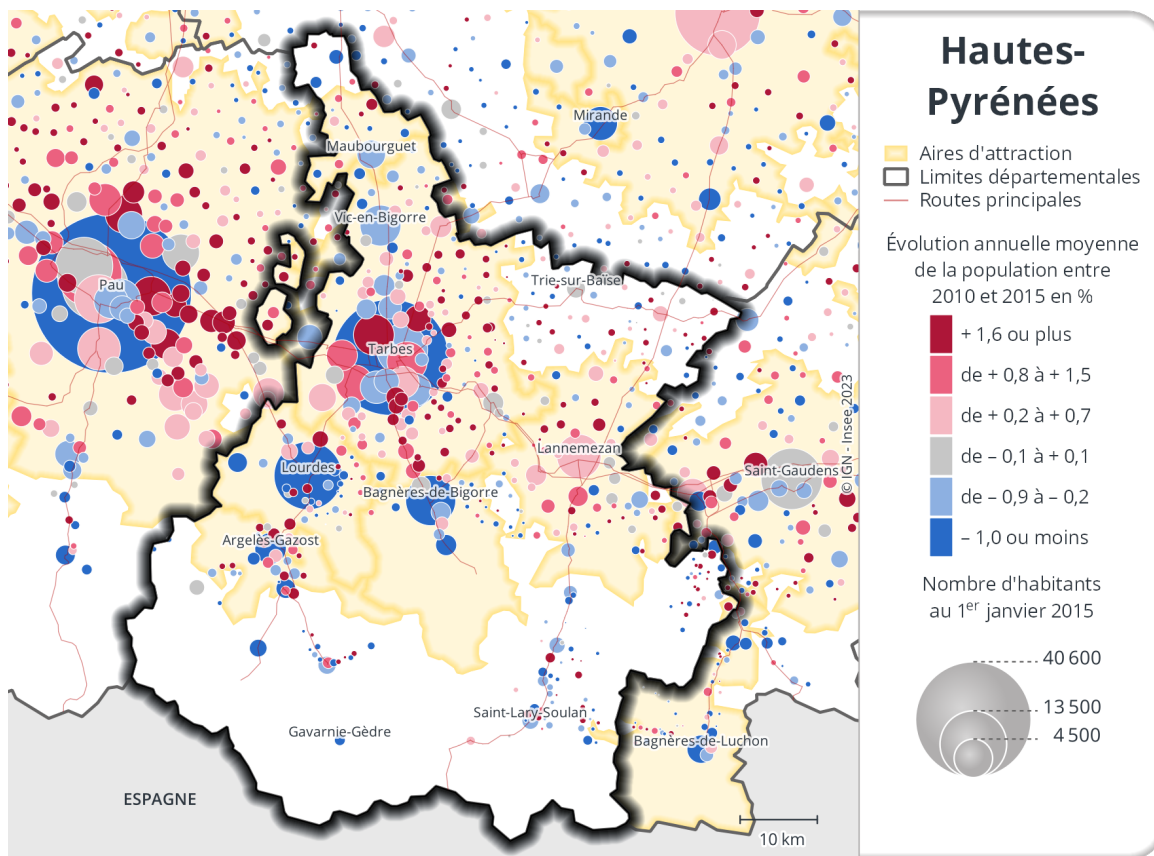
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021



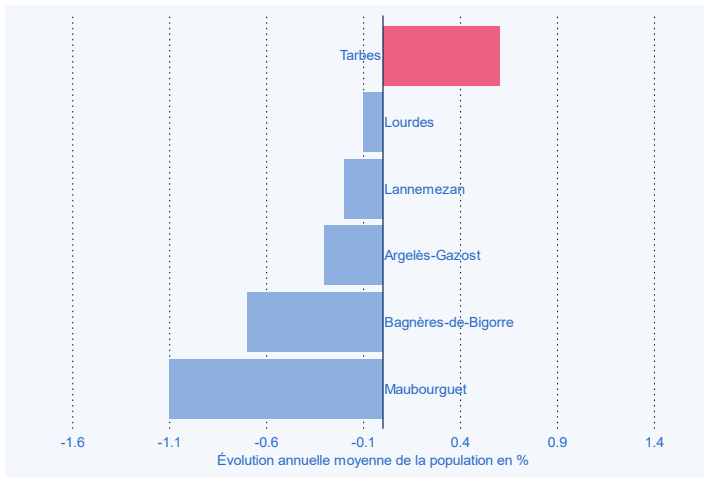
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2015 et évolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015



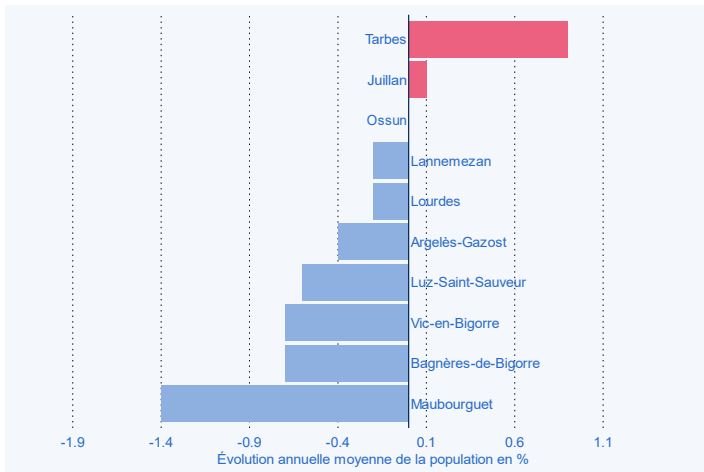
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2015 et 2021



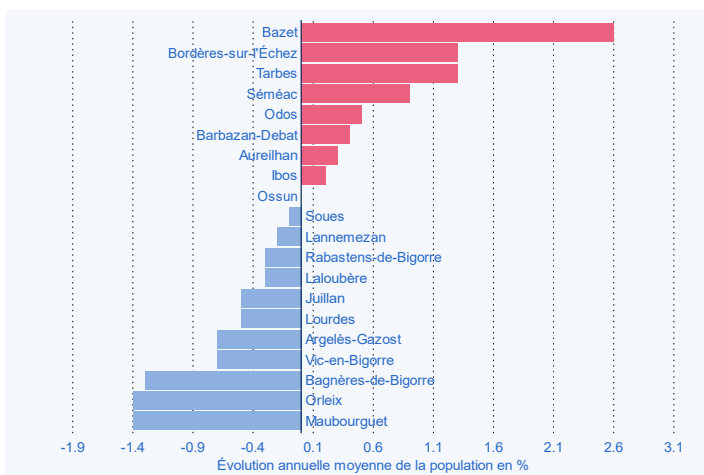
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population